

Image not found or type unknown



Delai d'attente après un 1er récepecé

Par **maroauen**, le **09/06/2008** à **23:49**

bonjournje me présente,je suis un étudiant en 1ére bts,je réside en france depuis 2001,jai déposé un dossier vie privée et familiale,il était accepté,mais ils m'ont donné un récepecé qui n'autorise pas son titulaire de travailler,je voulais savoir si c'était normal,et le délai d'attente pour recevoir une carte d'un an;jai pas encore passé la visite médicale.MERCI de me répondre